

SAUVETEUR-SECOURISTE DU TRAVAIL

Durée de la formation :	14 heures
Objectifs :	Devenir Secouriste du Travail, conformément au programme de l'INRS <ul style="list-style-type: none"> ● acteur en prévention des risques professionnels ● intervenant en secours à victime
Sanction :	Evaluation théorique et pratique réalisée par le formateur SST Attestation de formation délivrée par l'organisme de formation Certificat SST délivré par l'INRS
Pré requis Profils des stagiaires :	Toute personne souhaitant s'initier <ul style="list-style-type: none"> ● à la prévention des risques ● au premiers-secours De 4 à 10 stagiaires.
Moyens pédagogiques et méthodes :	<div style="text-align: right;">PREVENTION</div> <ul style="list-style-type: none"> ● Théorie affirmative ● Pratique active ● Diaporamas, Images et vidéos, Mécanisme d'Apparition du Dommage, Chasses aux risques <div style="text-align: center;">PREMIERS SECOURS</div> <ul style="list-style-type: none"> ● Théorie interrogative ● Pratique démonstrative ● Plan d'intervention INRS, ● Matériels de simulation de dangers, Mannequins de formation, Maquillages et ustensiles, Défibrillateur de formation, Equipements de protection et d'intervention <p style="text-align: center;"><i>Support pédagogique individuel</i></p>
Qualité des intervenants :	Intervenant certifié et expérimenté.
Responsable pédagogique :	Monsieur Michel SAILLANT
Horaires d'accès et délais d'accès :	Du lundi au vendredi de 09h00 à 13h00 puis de 14h00 à 17h00 24 heures avant le début de la formation
Tarif	Nous consulter ou joint

PROGRAMME DE LA FORMATION

LE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

- Qu'est-ce qu'un Sauveteur Secouriste du travail ?
- Présentation du moniteur et des participants
- Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession
- Intérêt de la prévention des risques professionnels
- Qu'est-ce qu'un Sauveteur Secouriste du travail ?

Présentation du programme « Conduite à tenir en cas d'accident »

- Protéger, examiner, faire alerter, secourir
- La méthode de recherche des risques persistants et celle d'examen rapide d'une victime sera reprise au cours de chaque séance pratique.

RECHERCHER LES RISQUES PERSISTANTS POUR PROTEGER

- Persiste-t-il un risque : - d'écrasement - d'incendie ou explosion
- d'électrisation- d'asphyxie

EXAMINER RAPIDEMENT LA VICTIME POUR FAIRE ALERTER

- est-ce que la victime :
 - saigne abondamment
 - s'étouffe
 - répond aux questions
 - respire
- organisation des secours dans l'entreprise
- qui prévenir, comment prévenir
- organisation des secours publics
- qui appeler hors de l'entreprise en fonction des consignes

SECOURIR

A) la victime saigne abondamment

- compression manuelle locale
- pansement compressif
- garrot

B) la victime s'étouffe

- désobstruction des voies aérienne
- pas des claques dans le dos

- puis des compressions abdominales

C) la victime ne répond pas, ne respire pas

- Réanimation cardio-respiratoire (massage cardiaque externe associé à bouche à bouche)
- Mise en œuvre d'un Défibrillateur automatique

D) la victime ne répond pas elle respire

- mise sur le côté
- couvrir la victime
- assurer une surveillance : conscience, respiration jusqu'à l'arrivée des secours médicalisés.

E) la victime présente des brûlures

- provoquée par : le feu, la chaleur, des substances chimiques
- arrosage précoce de la zone brûlée

F) la victime parle mais ne peut effectuer certains mouvements

- identifier la région atteinte
- membre supérieur
- membre inférieur
- suspicion de fracture de la colonne vertébrale
- traumatisme crânien

G) la victime présente des plaies

- plaies graves
- plaies nécessitant des précautions particulières : abdomen, thorax, œil
- plaies simples

RISQUES PARTICULIERS

- (Uniquement s'ils n'ont pas été traités dans les programmes ci-dessus)
 - à la profession (bâtiment, industrie chimique, etc...)
 - à l'entreprise